

DEL-2020-125

L'An deux mille vingt, le quinze octobre, à 9 heures 45, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 8/10/2020, s'est réuni 'Salle des Fêtes' à CORNIER sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mmes BILLOT, BOUCHET, BRUNO, DALL'AGLIO, LAFARIE, PARIS, TARAGON.
MM. AEBISCHER, AMOUDRY, ANTHOINE-MILHOMME, BACHELLARD, BAUD-GRASSET, BLOUIN, BONTEMPS, BOUCLIER, BOUVARD C, BOUVARD M, BUFFLIER, CAVAREC, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, DETURCHE, DUNAND, FRANCOIS, GENOUD, GILBERT, GILLET, GOURDIN, GYSELINCK, HAVEL, JACQUES, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEOTY, MARTIN-COCHER, MEYNET-CORDONNIER, OBERLI, PAULY, PELLARIN, PENHOÛËT, PERRET, PERRISSIN-FABERT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, ROSSINELLI, SIBILLE, STEYER, THOUVENIN, TOURNIER, TRUFFET, VITTOZ.

Suppléants :

Mme ARMAND-GRASSET.
MM ANTHOINE, CHARBONNIER, GOURREAU, NEVES, PINARD, SAUVAGET, VUILLERMOZ.

Avaient donné pouvoir :

Mme METRAL, MUGNIER.
MM. BARTHALAIS, DEFAGO, GILET, HACQUIN, MATHIAN, PETIT.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BRO, MERMIER.
MM. AMADIO, BARBIER, BOISIER, BURNET, CALONE, CARTIER, CHARRAT, CHASSAGNE, FONTAINE, GAUDIN, GONDA, HERBRON, LEROY, LOMBARD, MODURIER, PEROU, VILLARD.

Assistaient également à la réunion :

Mme OLLIVIER, Payeure départementale
Mmes ASSIER, CHATELET, FORSTER, GIZARD, KHAY, PERRILLAT, RENOIR,
MM. CHALLEAT, GAL, GATINET, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 83
Présents : 64
Représentés par mandat : 8

Objet : REGIE SYAN'CHALEUR DU SYANE - DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION

Exposé du Président,

Par délibération du Comité Syndical du 29 juin 2017, le SYANE s'est doté de la compétence optionnelle mentionnée à l'article L.2224-38 du CGCT, en matière de création et d'exploitation de réseaux publics de chaleur ou de froid.

Le service public en découlant, incluant une activité de vente de chaleur, est qualifié de service public à caractère industriel et commercial (SPIC).

Ce SPIC peut être géré soit sous forme de régie soit en délégation de service public.

Le Comité Syndical réuni le 15 février 2018 a décidé de créer une régie à simple autonomie financière pour l'exploitation du SPIC en régie par le Syndicat. La création de ce type de régie permet, bien que l'organe de gestion soit distinct du Syndicat, de conserver le pouvoir décisionnel au sein du Comité syndical.

Cette régie est dénommée « Syan'Chaleur » et dispose d'un budget annexe spécifique.

A ce jour, Syan'Chaleur est engagé pour deux réseaux de chaleur alimenté à partir d'énergie renouvelable :

- Un réseau sur la commune de Saint-Jeoire, pour un montant de travaux d'environ 1,4 M€ HT, alimenté à plus de 85% par une chaudière bois énergie de 500kW. La mise en service de ce réseau est prévue en novembre 2020.
- Un réseau sur les communes d'Ambilly et Ville-la-Grand, pour un montant de travaux d'environ 7,0 M€ HT, alimenté à plus de 85% par des chaudières bois énergie d'une puissance totale de 2 250kW. La mise en service de ce réseau est prévue pour la saison de chauffe 2022-2023.

D'autres projets de collectivités bénéficiant d'un accompagnement du SYANE, pourraient à court terme être portés par Syan'Chaleur.

Le fonctionnement de la régie Syan'Chaleur fait appel à un Conseil d'Exploitation, émanation du Comité syndical, dont le rôle est de préparer et donner des avis sur des décisions à intervenir au Comité syndical.

Dans sa délibération du 15 février 2018, le Comité Syndical a décidé de sa composition, avec :

- 3 élus du Comité, dont le Président du SYANE, membre de droit,
- 2 agents du SYANE.

La direction de la régie est assurée par Monsieur Jean-Pierre SCOTTON, Directeur Général du SYANE.

Le Conseil d'Exploitation, lors de sa première séance, désignera en son sein son Président.

Les membres du Comité sont invités :

1. à désigner les 5 membres pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation :

- M. Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE,
- M. Gilles FRANCOIS, Vice-Président du SYANE,
- M. Jean-Pierre STEYER, Vice-Président du SYANE,
- M. Joel LOUVEAU, agent du SYANE, directeur général adjoint du SYANE en qualité de Titulaire et Mme Elisabeth ASSIER, directrice financière, en qualité de suppléante,
- M. Fabien CHALLEAT, agent du SYANE responsable du service Energies Renouvelables en qualité de Titulaire et M. Raphaël VIVIAN, directeur général adjoint - directeur des services techniques, en qualité de suppléant.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

J.P AMOUDRY.

